

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE Samedi 14 septembre 2024

Membre du bureau

- Gwenaël Quenette - Président
- Charles-Edmond GAMESS - Trésorier

Adhérents présents

Voir feuille de présence

Procurations :

Procuration :

- Procuration de Julie Gresser transmis à Vanessa CORRE
- Procuration de Ghizlaine HATIL transmis à Philippe HATIL

J'ai noté:

- 2 procurations (Gresser Julie, HATIL Ghizlaine);
- 1 excuse (DELEDDA-TRAMONI Gipsy);
- assiste en visioconférence (Alex DOBAT, Gilbert LABONNE, Thierry TURLAN.)
- 20 adhérents en présentiel le jour de l'évènement
- soit 22 membres présents à jour de leur cotisation.

Invité: M. Lucien JAAR Commissaire aux Comptes

Assistent: Laury-Ann PAUL, Nicolas REY, Margaux LEWANDOWSKI, Marie-Pierre POILVE

Calcul du QUORUM : le 14/09/2024, l'association compte 85 adhérents à jour de leur cotisation. Le quorum étant de $\frac{1}{4}$ des membres, il faut donc 22 adhérents afin de débiter l'Assemblée Générale. Le quorum n'a pas été atteint à 10h15 mais à 10h45, oui.

Jessica Chekroun - Secrétaire de séance (désignée par le Président)

Assemblée Générale, 1ère partie. 10h45-11h15

Heure de début de l'Assemblée Générale : 10h45

Comme précisé dans les statuts, les membres ayant droit de vote à l'assemblée générale sont ceux qui sont à jour de leur cotisation le jour de l'AG. L'invitation a néanmoins été transmise aux membres ayant adhéré à l'association en 2022, 2023 mais également 2024. Le quorum n'étant pas atteint à 10h15 en comptabilisant les membres présents et représentés par procuration, soit 22 (sur les 85 adhérents conviés), l'AG a démarré à 10h45 sans impératif de quorum comme indiqué dans la convocation envoyée à nos membres.

Rappel de l'ordre du jour :

- Bilan moral
- Bilan d'activités 2022 et 2023
- Approbation des comptes annuels 2022
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes 2022
- Budget prévisionnel 2023 et 2024
- Grille de cotisation
- Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

1. Rapport moral

Gwenaël Quenette, Président

Nous nous excusons pour cette AG très tardive, en cause, la rendu des bilans comptables 2022 qui ont été remis très tardivement par l'expert comptable. Nous aurions préféré faire cet exercice démocratique bien plus tôt.

De nombreux projets ont été réalisés par l'association mais je tenais à revenir sur un évènement important qui a eu lieu dans le cadre du projet Acropora (conservation de l'espèce Acropora Cervicornis par des actions de bouturage notamment). Pour rappel, la DEAL nous avait confié ces coraux et depuis, nous avons multiplié les individus par des actions de bouturages. Nous savions que cette action ne suffisait pas à sauver les coraux, c'est pourquoi nous avons poursuivi en parallèle nos actions de sensibilisation et de protection du milieu marin. En 2023, suite à la température excessive de l'eau pendant de nombreuses semaines, les coraux Acropora Cervicornis n'ont pas tenu, en cause, bien sûr, le dérèglement climatique et bien sûr la mauvaise qualité de l'eau. Un grand bravo à l'équipe pour la persévérance dans ce projet difficile.

Aujourd'hui, le projet Acropora se poursuit notamment sur un volet important de sciences participatives. L'Asso-Mer a mené d'autres projets, tels que la BIM, COPPEM, les animations bien sûr etc.

Je tenais aujourd'hui à rendre hommage à Gisèle PELICOT qui a eu le courage d'aller en justice afin de dénoncer les crimes dont elle fait l'objet durant toutes ces années.

Je tenais à vous annoncer aujourd'hui ma démission de mon rôle de Président. En plus du fait qu'il est important, pour des aspects démocratiques, que les rôles puissent tourner, il est important pour moi de donner du temps à d'autres aspects de ma vie. Je resterai néanmoins près de L'Asso-Mer.

2. Présentation du rapport d'activité de l'année 2022 et 2023

Chloé Théret, Directrice

Les deux rapports d'activité 2022 et 2023 ont été envoyés par mail à l'ensemble des adhérents, ils sont également consultables au format papier lors de l'AG.

Avant tout, je voudrais remercier les membres du Conseil d'Administration pour le temps qu'ils accordent à l'association. Cette aventure ne pourrait pas fonctionner sans eux.

Merci également à nos bénévoles qui nous aident sur les stands, sur les activités en plongée etc.

Et un grand merci à nos engagées (salarié.e.s, stagiaires, volontaires etc.) pour leurs engagements au quotidien. Travailler pour la protection du milieu marin est passionnant mais cela n'est jamais évident. Garder l'envie de travailler et de bien faire, en dépit d'un contexte mondial défavorable nécessite beaucoup de force de caractère. Alors merci à eux pour tout le travail accompli.

Et enfin, un énorme merci spécial à Gipsy Tramoni qui a œuvré à nos côtés pendant plus de 3 ans en tant que salariée et qui a quitté la Martinique pour Bordeaux. Elle a donné énormément de son temps, de son énergie pour notre association, et elle a assurément ajouté une bonne touche de dynamisme pendant toutes ces années.

Dans les nouveautés, il est prévu que l'association soit hébergée à Vetiver dans le bâtiment de la Ville. Des travaux sont encore à réaliser mais nous devrions être plus à l'aise et avoir plus de place.

Je ne vais pas revenir sur l'ensemble des projets car tout est noté dans les rapports d'activités annuels mais voici un rapide résumé par pôle. Vous pourrez également profiter des moments de convivialité après l'AG pour discuter plus longuement des projets, ce qui ne vous empêche pas de poser des questions maintenant.

Les activités de L'Asso-Mer sont réparties en 4 pôles :

- **Conservation et restauration d'habitats et d'espèces** : Nous avons bien sûr le projet Acropora qui s'oriente désormais beaucoup vers la science participative. Faisant suite au projet de restauration végétale qui a été réalisé à Vetiver (Case-Pilote), nous avons lancé depuis cette année, le projet RECC (restauration écologique et citoyenne au Carbet) qui oeuvre également pour la protection de l'habitat de ponte des tortues marines (mais qui prend également en compte les problématiques liées à l'érosion du littoral).
- **Sensibilisation** : en plus des animations qui sont réalisées dans les différents établissements scolaires et des stands grand public, nous avons bien sûr les Aires Marines Éducatives (Case-Pilote, Prêcheur, Bellefontaine), le projet COPPEM qui a permis la création de nombreux outils pédagogiques, et bien sûr, Tout Moun An Dlo, notre rdv annuel pour les amoureux de la mer à Case-Pilote.
- **Accompagnement aux changements de pratique** : nous avons mené un projet autour de l'accompagnement des prestataires de tourisme en mer pendant plusieurs années, que nous mettons en dormance pour l'instant pour cause notamment d'absence de financement. Par contre, le projet de Brigade d'Intervention Maritime reprend de plus belle pour un programme d'action de 3 ans (2024-2026).
- **Sciences participatives** : Nous portons toujours le projet Reef Check en Martinique, un projet de suivi de l'état de santé des récifs coralliens en plongée sous-marine mais également en PMT afin d'ouvrir l'activité à des personnes non plongeurs. Nous avons même développé une version pour les enfants, appelée Reef Check Ti Moun et qui permet aux plus jeunes de se mettre dans la peau d'un scientifique et d'apprendre à reconnaître la faune et la flore sous-marine.

Merci donc à toute l'équipe projet pour ces belles actions, et merci aussi à Jessica, qui travaille en collaboration avec toute l'équipe sur l'aspect communication.

<p>VOTE DU BILAN D'ACTIVITÉ 2022 et 2023 abstention : 0 contre : 0 pour : à la majorité des membres présents ou représentés</p>

Arrêt momentanée de l'Assemblée Générale. 11h15-12h00

Un des membres de notre assemblée générale nous signale une émergence de tortillons à côté du lieu de notre rassemblement. Nous avons donc profité de ce moment magique ensemble dans le respect de la réglementation. Claude Lhermitte, notre référent bénévole tortue marine et également formé RETOM (réseau échouage tortue marine), a pu également nous donner quelques explications.

82 tortillons ont été comptés, soit le même nombre que les adhérents de L'Asso-Mer !!

Reprise de l'Assemblée Générale. 12h-13h

3. Approbation des comptes annuels 2022

Charles-Edmond GAMESS, Trésorier

Appui : Mr Jaar, Commissaire aux comptes

Les comptes annuels 2022 ont été envoyés par mail à l'ensemble des adhérents, ils sont également consultables au format papier lors de l'AG.

Chers membres de l'association L'ASSO-MER,

Je vous présente le rapport financier pour l'exercice clos au 31 décembre 2022. Ce rapport couvre l'ensemble des activités financières et comptables de notre association pour l'année écoulée.

1. Bilan financier 2022

- **Total de l'actif au 31 décembre 2022** : 185 934 €, en baisse par rapport à l'exercice précédent (217 180 € au 31 décembre 2021), reflétant une diminution de 31 992 €.
- **Immobilisations** : Les immobilisations corporelles se sont élevées à 3 747 €, augmentant par rapport à 846 € en 2021
- **Actif circulant** : Une légère augmentation dans les créances de 182 188 €, contre 216 334 € en 2021.

2. Passif et fonds propres

- **Fonds propres** : Les fonds propres au 31 décembre 2022 s'élèvent à 119 478 €, contre 116 745 € en 2021, soit une légère augmentation de 2 733 €.

- **Les dettes fiscales et sociales** s'élèvent à 23 752 €, avec une légère variation par rapport aux dettes de 2021.

3. Compte de résultat

- **Produits d'exploitation** : Le total des produits d'exploitation de l'année 2022 s'élève à 194 541 €, en baisse par rapport à 289 523 € en 2021.
- **Les subventions et concours publics** représentent la principale source de revenu avec 95 786 € (88,17% des produits d'exploitation).
- **Les prestations de service** s'élèvent à 11 440 €, soit environ 10,2 % des produits.
- **Les dons** perçus s'élèvent à 2 811 € (2,52 % des produits d'exploitation).
- **Les cotisations** des membres s'élèvent à 1 785 €.

4. Charges d'exploitation

- **Total des charges d'exploitation** : 191 808 €, en hausse par rapport à 180 610 € de l'exercice précédent.
- **Les principales charges** concernent les autres achats et charges externes, ainsi que les charges sociales et les salaires.

5. Résultat net

- **Résultat net comptable** pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 : 2 733 €, un excédent en baisse par rapport à l'excédent de 108 913 € en 2021.

6. Contributions volontaires et soutien en nature

L'association a bénéficié de contributions volontaires valorisées à **25 145,15 €**, notamment pour des activités telles que :

- Ramassage de déchets : 10,65 € par heure.
- Animations et plongeurs : 14 € par heure.
- Gestion et administration : 20 € par heure.

La contribution de la Ville de Case-Pilote à la mise à disposition gratuite de locaux a été estimée à **14 400 €** pour l'année.

Conclusion

L'année 2022 a été marquée par une gestion financière équilibrée, avec un excédent modéré de 2 733 €, témoignant de la rigueur dans la gestion des ressources. Nous continuons à diversifier nos sources de revenus à travers des subventions publiques, des dons, et des prestations de services, tout en maintenant des coûts maîtrisés.

Complément par Chloé Théret : Le total du bénévolat représente un temps complet à l'année. On peut donc penser que venir une demi journée par exemple sur un stand ne représente pas beaucoup mais mis bout à bout, c'est énorme. Et encore, c'est uniquement le temps bénévole qui a été valorisé par des fiches bénévoles. C'est donc en dessous de la réalité. La comptabilisation du temps bénévole était nécessaire afin d'obtenir des financements pouvant aller jusqu'à 100% mais de moins en moins de financeurs le prennent en compte maintenant. Nous sommes donc obligés de demander des co-financements pour

mener à bien nos projets. A partir de 2023, les contributions volontaires seront donc en net diminution mais cela ne reflètera pas la réalité du travail bénévole.

VOTE DES COMPTES ANNUELS 2022
abstention : 0
contre : 0
pour : à la majorité des membres présents ou représentés

4. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes 2022

Mr Jaar, Commissaire aux comptes

Le rapport du Commissaire aux comptes 2022 a été transmis par mail à l'ensemble des adhérents, il est également consultable au format papier lors de l'AG.

Je voudrais compléter en précisant que le bilan est une photo à l'instant T. Les fonds dédiés sont assez importants et reflètent les montants non utilisés sur les subventions qui ont été versées à l'association.

Je fais maintenant la lecture du rapport (cf rapport complet). Les rapports annuels sont sincères au regard des règles comptables françaises.

Le rôle du commissaire aux comptes est également de vérifier les conventions qui seraient passées entre l'association et un des membres du CA en prestation afin de vérifier que celui-ci ne ferait pas des tarifs anormalement élevés.

Je ne peux pas avoir le rôle d'expert comptable et en même temps de commissaire aux comptes car je serai juge et partie.

VOTE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2022
abstention : 0
contre : 0
pour : à la majorité des membres présents ou représentés

5. Budget prévisionnel 2023 et 2024

Chloé Théret, Directrice

Les budgets prévisionnels 2023 et 2024 ont été transmis par mail à l'ensemble des adhérents, ils sont également consultables au format papier lors de l'AG.

Il peut vous sembler un peu étrange de valider un budget prévisionnel pour 2023 notamment, mais c'est un document obligatoire pour de nombreuses demandes de

subventions. J'ai donc dû fournir ce budget prévisionnel mais sous réserve que ces documents soient validés en Assemblée Générale.

VOTE DES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2023 ET 2024

abstention : 0

contre : 0

pour : à la majorité des membres présents ou représentés

6. Grille de cotisation.

Chloé Théret, Directrice

Jessica Chekroun, Chargée de communication

Charles-Edmond Gamess, trésorier

La grille de cotisation doit être (re)validée chaque année. Pour rappel, nous avons deux types d'adhésion :

- personnes physique
- personnes morales

A noter que les adhésions sont valables 12 mois à compter de la date d'adhésion.

les définitions relatives à la petite, moyenne ou grande structure sont inscrites dans le règlement intérieur à savoir :

- petite structure : entre 0 et 9 salarié.e.s
- moyenne structure : entre 10 et 249 salarié.e.s
- grande structure : plus de 250 salarié.e.s

Ancienne grille de cotisation

- Adhésion personne physique : 15 €
- Adhésion personne morale / petite structure: 30 €
- Adhésion personne morale / moyenne structure : 100 €
- Adhésion personne morale / grande structure : 300 €

Les membres de l'assemblée propose une nouvelle grille de cotisation

- Adhésion personne physique : 15 €
- Adhésion personne morale / petite structure: 30 €
- Adhésion personne morale / moyenne structure : 300 €
- Adhésion personne morale / grande structure : 500 €

VOTE : ADHESION PERSONNES PHYSIQUES 15 €

abstention : 0

contre : 0

pour : à la majorité des membres présents ou représentés

VOTE : ADHESION PERSONNES MORALES PETITE STRUCTURE 30 €

abstention : 0

contre : 10

pour : 12

adopté à la majorité

VOTE : ADHESION PERSONNES MORALES MOYENNE STRUCTURE 300 €

abstention : 0

contre : 0

pour : 22

adopté à la majorité des membres présents ou représentés

VOTE : ADHESION PERSONNES MORALES MOYENNE STRUCTURE 500 €

abstention : 0

contre : 0

pour : 22

adopté à la majorité des membres présents ou représentés

7. Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration

Pour rappel, comme précisé dans les statuts, les membres de l'Assemblée Générale élisent les membres du Conseil d'Administration. C'est ensuite à la charge du Conseil d'Administration de répartir les rôles et d'élire le bureau.

Le membre sortant du Conseil d'Administration est Emeline BLANC, anciennement secrétaire au sein du bureau.

Les membres entrants du Conseil d'Administration sont :

- Matthieu NORDEN
- Alexandre DOBAT
- Françoise RENNETEAU
- Claude LHERMITTE
- Gipsy TRAMONI (absente lors de l'AG mais s'est de nouveau manifestée le matin même pour faire partie du CA).

Les membres inchangés sont donc :

- Géraldine FORGES, au CA depuis plusieurs années en tant que responsable RH (en charge de l'accompagnement des recrutements notamment)
- Philippe HATIL, au CA depuis 2 années en tant que trésorier adjoint.
- Charles-Edmond GAMESS, au CA depuis plusieurs années en tant que trésorier
- Gwenaël QUENETTE, au CA depuis plusieurs années en tant que président

La nouvelle composition du CA proposé aux membres est donc constituée de 9 personnes.

Attention, suite à l'Assemblée Générale, Gwenaël Quenette s'est désisté de son rôle dans le Conseil d'Administration. Nous avons donc actualisé les documents avec un CA constitué de 8 personnes.

Question : comment peut-on se prémunir d'un éventuel conflit d'intérêt au sein du conseil d'administration ?

Réponse : en effet, il faut être vigilant. Nous travaillons en prestations avec deux personnes qui se proposent au sein du Conseil d'Administration : Gipsy Tramoni (auto-entreprise-océanographie, et expert vulgarisation scientifique), Alex Dobat, en tant que gérant de l'entreprise Natiyabel (plongée sous-marine à Sainte Anne).

On parle de conflit d'intérêt lorsqu'un prestataire va être avantagé de manière non justifiée, ce qui n'est pas le cas ici, car dans les deux cas de figure, les propositions tarifaires sont plus basses que celles du marché. Par ailleurs, L'Asso-Mer fonctionne dorénavant par des conventions de partenariat avec les clubs de plongée. Plusieurs clubs ont été invités à devenir partenaire de L'Asso-Mer, l'objectif est de pouvoir réaliser par exemple des animations dans les clubs qui s'engagent également pour réduire leurs impacts ou qui proposent des tarifs préférentiels pour nos projets. Cette convention de partenariat est en test actuellement mais sera plus largement répandue en 2025.

Quoi qu'il en soit, il est évident que si un vote doit avoir lieu au sein du Conseil d'Administration concernant des prestataires, si ceux-ci sont eux-mêmes dans le CA, ils ne doivent pas prendre part à la décision.

VOTE DE L'ÉLECTION DES 8 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
abstention : 0
contre : 0
pour : 22

7. Questions diverses

Pas de questions.

Le mot de la fin est fait par Géraldine qui souhaite noter le chemin parcouru par l'équipe en 2 ans, notamment grâce à Gipsy Tramoni et Chloé Théret. De 2 salariées, nous sommes passés à 7 parfois, avec de multiples projets. Un grand bravo à elles.

Heure de fin de l'Assemblée Générale : 13h02

Signatures

Président, Alexandre DOBAT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. DOBAT', with a large, stylized initial 'A'.

Secrétaire, Philippe HATIL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Philippe HATIL', with a large, stylized initial 'P'.

Philippe HATIL

ANNEXE : Atelier autours des valeurs de L'Asso-Mer

Lors de l'assemblée générale de L'Asso-Mer qui se tenait à Vetiver le samedi 14 septembre 2024 les personnes présentes étaient invitées à écrire sur des post-its les valeurs et ou missions que L'Asso-Mer devrait porter. Cette concertation va dans le sens de la réalisation d'une charte bénévole qui devra être finalisée cette année 2024. D'autres ateliers auront lieu dans les mois à venir pour traiter d'autres sujets comme l'engagement individuel pour la protection de l'environnement en Martinique et le parcours bénévole au sein de l'association.

Disponibilité

Apaisement plongeur / Pêcheur

Empathie

Inclusivité

Pédagogie

Bienveillance, respect des différences

Entraide

Respé Protection

Objectif : dénoncer les responsabilités des pouvoirs publics

Ouverture d'esprit

Prendre soin de soi (pas de burn out)

Respect des règles, et les changer pour protéger l'environnement.

Curiosité Justice environnementale

Les traditions liées à la mer, sans impact sur le milieu naturel

Respecter l'environnement

Partager avec la population de Case-Pilote. Soyons moins centrés sur les scientifiques .

Persévérance

Solidarité

Accompagner

Tolérance Respé

Patience

Matjoukann alanmé lanmou (Amour du patrimoine marin).

Courage

Le partage des données : travailler pour le bien commun

Ecoute

Protection de la mer et ses habitants

Préserver la biodiversité

Des zones sensibles et importantes : Vetiver, La pointe Borgnese, La Grande Caye du Sud

Les écosystèmes marins

Le bien

Les espèces marines (toutes sans exception)

Feuille de présence

Adhérents

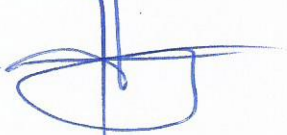
Date: 15/09/2024


Nom	Prénom	Nom	Prénom
ABADIE	Eric	ABADIE	Mireille
ANDRÉANI	Lucas	BACHELU	Florian
BAEZA	Lola	BARBERA	Thierry
BARD	Emeline	BARREDA	Hervé
BERANCHE	Catherine	BLANC	Emeline
BOUGUET	Nathan	BRUNETTA	Aurélie
BUISSON	Colette	CARDENAS	Ines
CHANGEANT	Aurélia	CHATEAU	Amélie
CHEKROUN	Jessica	CHOUAIBI	Tania
CHOUROT	Louise	COLAS	Anne
COLAS	François	COMBES	Magali
CORRE	Vanessa	D'HERBOMEZ	Laurine
DELEDDA-TRAMONI	Gipsy	DELMAS	Manuel
DOLIQUE	Franck	DURAL	David
DURAL	Véronique	FLEURY	Ariane
FORGES	Geraldine	FRANÇOIS	Hélène
GALIMANY	Emma	GAMESS	Charles-Edmond
GARCIA	Philippe	GOULIN	Noé
GOURC	Laura	GRESSER	Julie Proc
HADDAD	Mélissa	HATIL	Ghizlaine Proc
HATIL	Philippe	HOCHART	Corentin
JOLET	Olivier	JOUSSEAUME	Matthieu
LABONNE	Gilbert	LAFARGE	Marine
LAMBERT	Larissa	LAMI	Marine-Alizée
LAPORTE	Nicolas	LEDVIN	Jimmy
LEMAIGRE	Ambre	LEROUX	Matthieu
LEROUX	Renaud	LHERMITTE	Claude
LONGO	Louis	LOUIS JEAN	Laurent
MARIE-REINE	James	MARTINEAU	Timothe
MAURY	Marine	MELLINGER	Yvon
MINOT	Caroline	MOULAI	Rani
NATYABEL/DOBAT	Alex	NIQUEUX	Solène
NORDEN	Matthieu	OSMANI	Hélène
PARIS	Laure	PASCAL	Gregory
PIERRE LEANDRE	Adrien	POUCHOULIN	Gilles


NOM	Prénom	NOM	Prénom
✓ QUENETTE	Gwenaël Cyril	✓ RENNETEAU	Francoise
RIVOT	Marion	RUET	David
RULLIER	Lucas	SABY	Lilou
STELLA	Enzo	✗ THERET	Chloé
TISSIER	Alain	✗ TURLAN	Thierry
TUSSIAU	Hélène	VEGA	Pauline
VERIDIQUE	Catherine	VERIDIQUE-JEROME	Lisa
✗ VUILLARD	Simon		

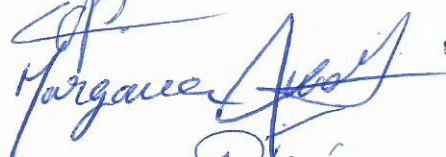
amuse vers 12h00

FRAM

JAAAR Lucien CAC 

PAUL Laurry Ann 

REY Nicolas 

LEWANDOWSKI Margaux 

POILVÉ Stève Pierre 